

Quatrième Forum des SCoT de Saône-et-Loire
13 décembre 2011

Le SCoT du Pays Charolais Brionnais:
« Un pas de plus vers la
performance »

SCoT du Pays Charolais-Brionnais



En Bref... le Charolais Brionnais

Situé au **Sud Ouest** de la Saône et Loire,
limitrophe de la Nièvre, de Rhône-Alpes (Rhône,
Loire) et de l'Auvergne (Allier)

Environ **90.000** habitants,

129 communes,

12 EPCI

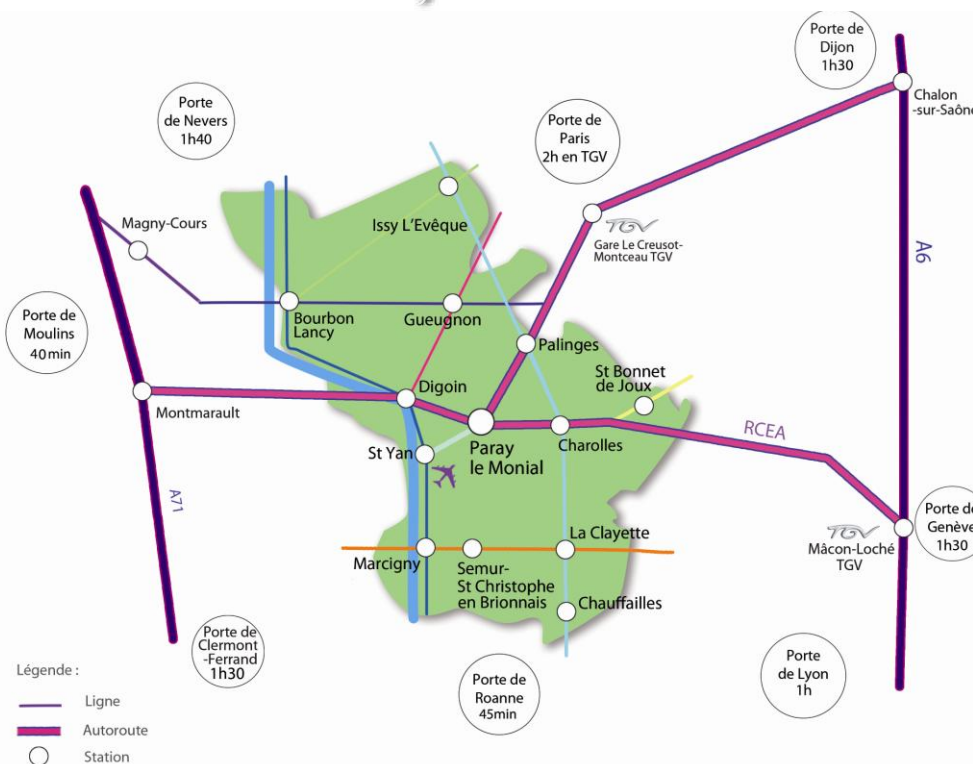
Président du Pays: **Jean-Marc NESME**

Candidat au Patrimoine Mondial de l'**Unesco**

je dis...
Oui !!
pour la reconnaissance
du bocage du pays charolais-brionnais
au patrimoine mondial de l'**UNESCO**

SCoT du Pays Charolais-Brionnais

En Bref... le Charolais Brionnais



Connexions: 1h30 de Lyon ou de Dijon, et à 2h de Paris en TGV

Axe structurant: la RCEA, branches Sud et Nord

2^e bassin industriel de Saône-et-Loire

1^{er} bassin agricole: plus de 75% de la surface du Charolais Brionnais, 2 AOC

La spécificité de l'élevage: **le bocage**, 60 à 95% de SAU en prairie

- **Potentiel touristique et naturel** : un « jardin Roman » labellisé Pays d'Art et d'Histoire, l'eau (Loire, canaux, centre thermal), ballades vertes, sites Natura 2000
- **2^e contrat de Pays** en cours: 2008-2013

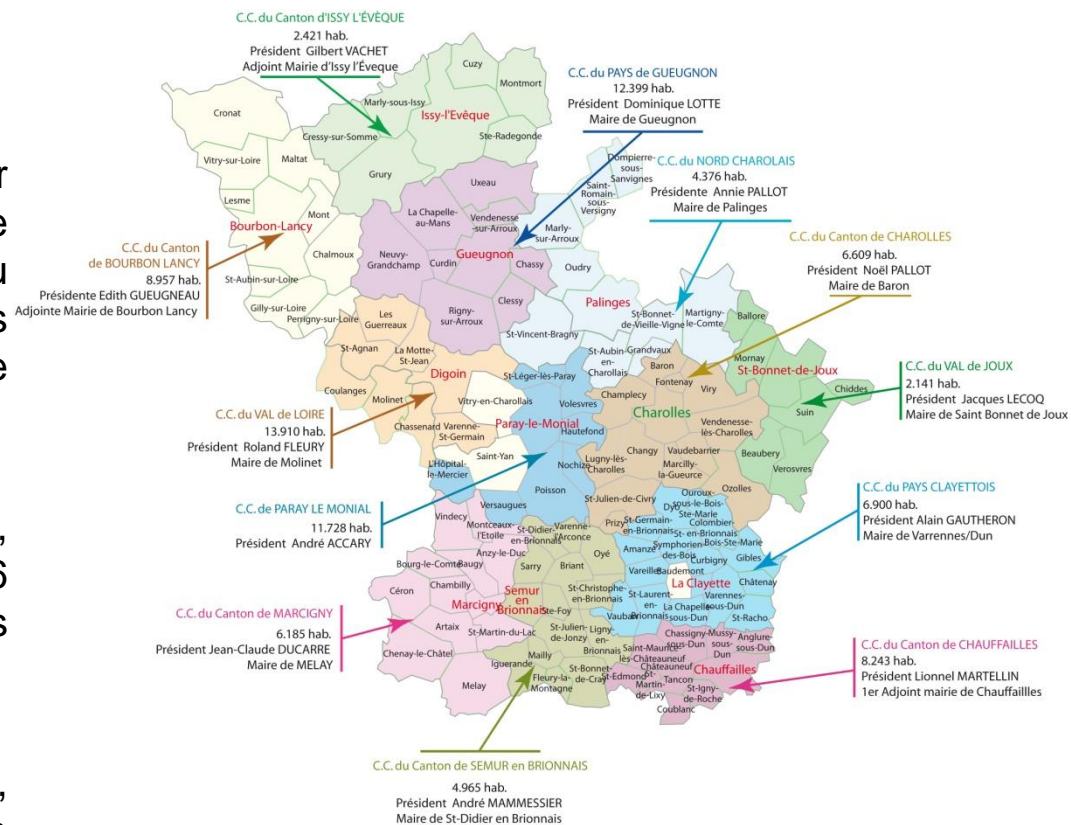
SCoT du Pays Charolais-Brionnais

Du Syndicat Mixte du Pays Charolais Brionnais...

2004 : création du Syndicat Mixte pour porter le Contrat de Pays, sur un périmètre de 129 communes, organisé autour du Bureau et du Comité Syndical (délégués désignés par les Communautés de communes).

Bureau de 28 membres: 7 Vice-présidents, Maires des 6 Villes d'appui et Maires de 6 chef-lieu de canton, 12 Présidents des Communautés de communes

Villes d'appui: Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, Digoin, Gueugnon, Paray le Monial



SCoT du Pays Charolais-Brionnais

...au projet de SCoT

2008: Délibération pour la prise de compétence d'élaboration d'un SCoT

2009: validation de la **prise de compétence** SMPCB par les Communautés de communes et les communes

interrogations sur les franges: une CC ne délibère pas

Dissolution du SDAU des 4 Villes de l'Ouest

2010: prise de compétence SCoT par le SMPCB

Lancement du diagnostic **Charte** Architecturale et Paysagère

Montage financier du projet SCoT avec les partenaires : **Etat** (DGD, subvention d'investissement SCoT Ruraux), **Région Bourgogne** et **Département de Saône-et-Loire** (Contrat de Pays), **FCTVA**.

Concours pour le recrutement des cabinets conseil pour l'élaboration du SCoT : mandataire « Les Développeurs Associés »

17 novembre 2010: arrêté de périmètre



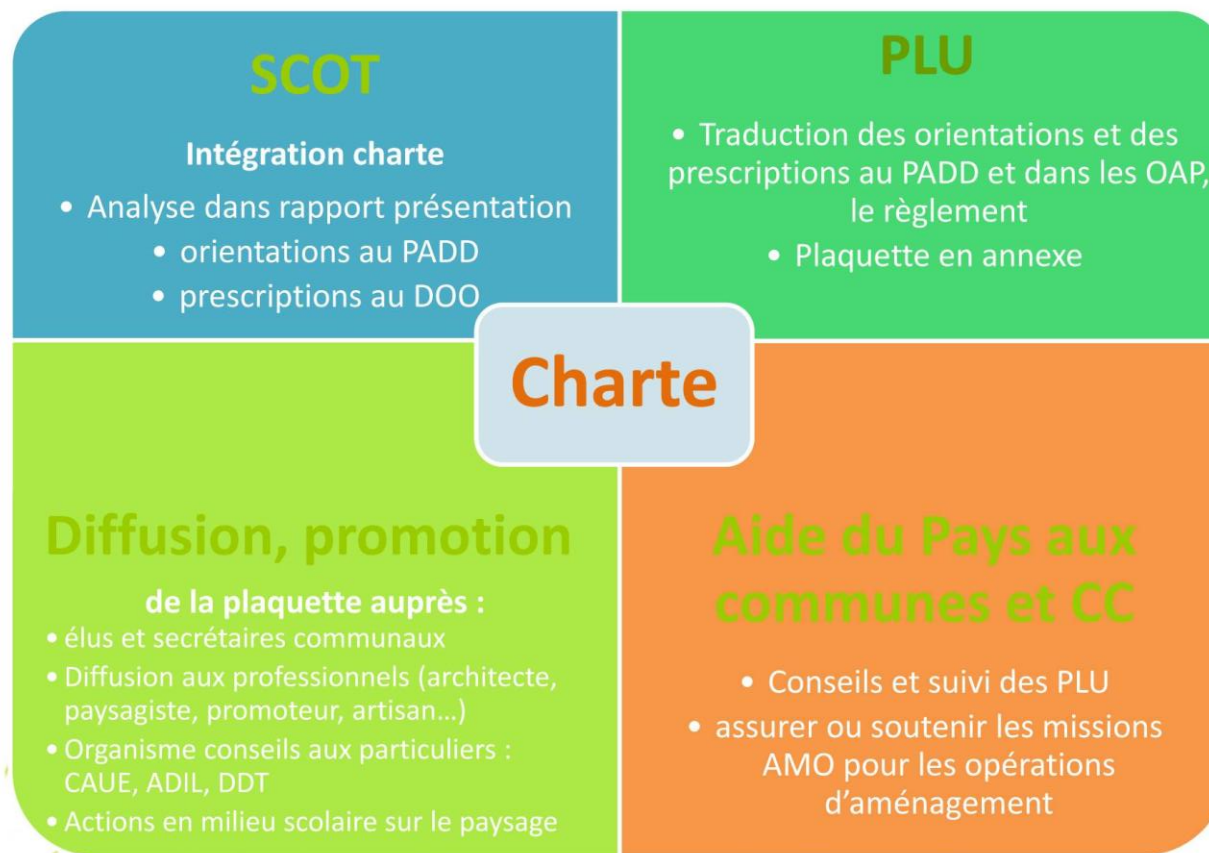
Un préalable au SCoT : la Charte Architecturale et Paysagère

- Un travail préalable au volet architectural et paysager du SCoT
- Un document non coercitif
- Une démarche de sensibilisation grand public



SCoT du Pays Charolais-Brionnais

Un travail préalable au volet architectural et paysager du SCoT



SCoT du Pays Charolais-Brionnais

Un préalable au SCoT : la Charte Architecturale et Paysagère

06 **Rehabiliter et agrandir**



Restaurer, rénover, réparer, réhabiliter (c'est toujours transformer. Aborder la restauration d'un bâtiment ancien demande toujours une attitude de compréhension face à lui et, à la fois, une vision d'ensemble et une attention aux détails.

Connaître les potentialités

- « Identifier le type de bâtiment que vous souhaitez réhabiliter (maison de maître, ferme agricole...)
- « Rechercher et noter le positif des exemples.
- « Diagnostiquer les obstacles ou les besoins de réparation.
- « Recenser les usages prioritaires et les travaux à faire, les matériaux et leur mise en oeuvre les plus adaptées à l'identité de votre bâtiment.
- « Envisager les démolitions de rebuts, susceptibles de restituer le bâtiment dans sa forme d'origine.

Volume

- « Expliquer la hiérarchie des volumes en précisant leurs proportions respectives et le rapport d'échelle entre les différents corps de bâtiment.
- « Définir le corps de bâtiment le plus ancien et les ajouts, ainsi que les modifications de structure.




« Reconnaître le style des constructions plus sobres, pour pouvoir intégrer le projet de volume et de structure appropriés en prenant en compte le tissu existant et la typologie paysagère locale »

« Définir le style architectural et paysager de référence à adopter pour le projet de volume et de structure appropriés en prenant en compte le tissu existant et la typologie paysagère locale »

« Définir le style architectural et paysager de référence à adopter pour le projet de volume et de structure appropriés en prenant en compte le tissu existant et la typologie paysagère locale »

01 **Les structures bocagères identitaires du Charolais-Brionnais**



« Evénier le bocage en Bourgogne, c'est avant tout suggérer des images de villages, de hamlets au cœur d'un terrain de verdure, de paysages fleuris de vert. » J.-P. BAZIN

01 **Les structures bocagères identitaires du Charolais-Brionnais**

Les pratiques traditionnelles de l'agriculture, et plus particulièrement les bocages, la diversité des sols et le climat, ont donné lieu à des paysages riches et diversifiés, qui fondent aujourd'hui l'identité du Charolais-Brionnais. Ce caractère unique se traduit par une mosaïque de prairies bocagères, reliées entre elles par un important réseau de cours d'eau qui trament le territoire.

Cette véritable architecture (haies, arbres isolés, rpsylvies, murets, prairies...) contribue aux valeurs et aux qualités des terroirs du pays. Il est donc nécessaire de la valoriser, de la renforcer, de la protéger.

RECONNAÎTRE ET RENFORCER LES STRUCTURES PAYSAGERES

On distingue deux catégories de structures :

- « Les structures marquant des limites ou des repères, comme les haies bocagères, les arbres isolés, les alignements d'arbres, les murets, les chemins ruraux enherbés.
- « Les structures associées à l'eau comme les plantations au bord des canaux, les étangs, les fossés.

« Evénier le bocage en Bourgogne, c'est avant tout suggérer des images de villages, de hamlets au cœur d'un terrain de verdure, de paysages fleuris de vert. » J.-P. BAZIN

01 **Les structures bocagères identitaires du Charolais-Brionnais**

« Evénier le bocage en Bourgogne, c'est avant tout suggérer des images de villages, de hamlets au cœur d'un terrain de verdure, de paysages fleuris de vert. » J.-P. BAZIN

01 **Les structures bocagères identitaires du Charolais-Brionnais**

« Evénier le bocage en Bourgogne, c'est avant tout suggérer des images de villages, de hamlets au cœur d'un terrain de verdure, de paysages fleuris de vert. » J.-P. BAZIN

01 **Les structures bocagères identitaires du Charolais-Brionnais**

« Evénier le bocage en Bourgogne, c'est avant tout suggérer des images de villages, de hamlets au cœur d'un terrain de verdure, de paysages fleuris de vert. » J.-P. BAZIN

SCoT du Pays Charolais-Brionnais

Les avantages de la réalisation d'un SCoT sur un périmètre de Pays préexistant

- **Cohérence des démarches et connaissance du territoire**
 - Un territoire structuré depuis 5 ans lors du lancement de la Démarche SCoT
 - Des travaux menés dans le cadre du Pays mobilisés pour la réalisation du diagnostic
 - Une habitude « d'être ensemble »: les élus savent mener des projets communs
 - Une cohérence dans les politiques menées
- **Points de vigilance: un territoire en limite départementale et régionale**
 - Prendre en compte les projets limitrophes
 - Un territoire entouré par des problématiques plus urbaines: CCM, Roannais...
- **Mutualisation des moyens**
 - Un territoire de projet bien identifié: une même entité pour différents projets
 - Un fonctionnement optimisé

SCoT du Pays Charolais-Brionnais

En résumé: une démarche « sur mesure »

- À la **rencontre des élus**: compte-tenu de l'étendue du territoire, les communautés de communes sont rencontrées plusieurs fois à chaque phase
- **Habitude de la concertation** préalable sur certaines thématiques grâce aux projets du Pays: Marketing territorial, projet territorial de santé, Charte architecturale et Paysagère
- Une **cohérence entre les objectifs** d'un SCoT et les orientations du Contrat de Pays, qui aide au financement de l'élaboration des PLU, des OPAH, des parcs d'activités économiques...

SCOT du Pays Charolais-Brionnais

Un
calendrier
ambitieux

Janvier 2011

Phase 1

- Diagnostic socio-économique
- Etat initial de l'environnement

*Où en est
le territoire
?*

10 mois

décembre
2011

Phase 2

- Projet d'Aménagement et de développement durable-PADD
- Evaluation environnementale

*Quel projet
politique
voulons-nous ?*

9 mois

Juillet 2012

Phase 3

- Document d'Orientations et d'Objectifs - DOO

*Quelles mesures
mettre en*

9 mois

Déc. 2012

Phase 4

- Approbation du projet SCOT
- Enquête publique

*œuvre pour ce
projet politique
?*

11 mois

Novembre
2013



SCoT du Pays Charolais-Brionnais

Phase 1

- **Diagnostic** socio-économique
- Etat initial de l'environnement

Méthode

Partager une vision commune pour bâtir une stratégie de développement

Mobiliser dès le début

- rencontres locales en février et juin avec toutes les Communautés de communes
- questionnaires généraux et thématiques (eau, parcs d'activités...) à tout le territoire
- Commissions mixtes Agriculture et Aménagement
- Réunions techniques locales et partenaires

Phase 1





SCoT du Pays Charolais-Brionnais

Phase 1

- **Diagnostic** socio-économique
- Etat initial de l'environnement

Un diagnostic, deux volets

-Un **volet général** : attractivité, habitat et logement, services, agriculture, économie et armature commerciale, tourisme, armature urbaine, mobilités, consommations foncières...

- **l'Etat initial de l'Environnement**, document obligatoire traitant des caractères physiques, du paysage, du patrimoine naturel et des ressources, des risques et nuisances...

Phase 1



Le SCoT : équilibre démographique, désenclavement du territoire, paysages...

- Un **territoire rural « multipolaire »** structuré par six Villes d'Appui (Bourbon-Lancy, Charolles, Digoin, Gueugnon, Chauffailles, Paray le Monial) et de six Bourgs structurants (Issy L'Evêque, Saint Bonnet de Joux, Palinges, Marcigny, Semur en Brionnais, La Clayette): des **liens à renforcer**

- La **préservation des paysages** : une Charte architecturale et Paysagère et une candidature Unesco pour le bocage du Pays Charolais Brionnais





Le SCoT : équilibre démographique, désenclavement du territoire, paysages...

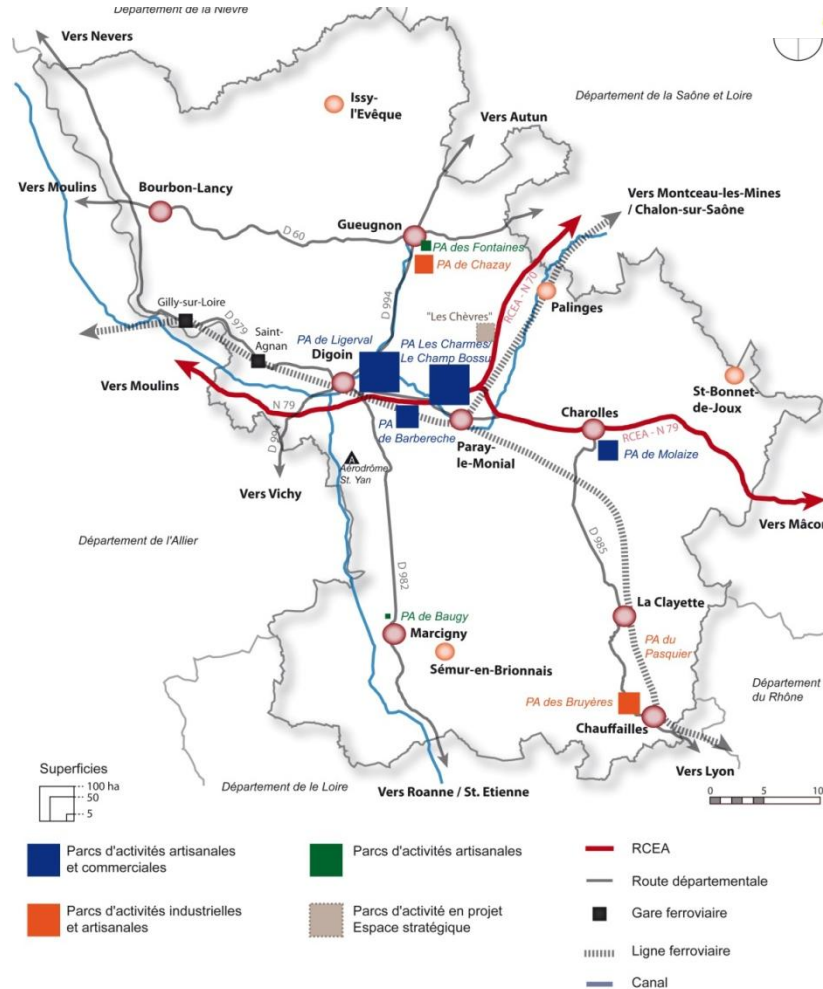
- Une spécificité de **l'habitat dispersé** à réinterpréter au regard des lois Grenelle
- Une **politique d'accueil** prenant en compte le vieillissement de la population, assurant un niveau de services satisfaisant
- Enjeux des **parcs d'activités** et du développement en cohérence avec les **grandes infrastructures**



SCoT du Pays Charolais-Brionnais

LES ENJEUX

Etat des lieux des principaux parcs d'activités du Pays Charolais Brionnais



- Projet d'Aménagement et de développement durable-PADD
- Evaluation environnementale

Aujourd'hui

Adoption du diagnostic territorial et stratégique du SCoT et de l'Etat initial de l'Environnement en Comité Syndical le **7 novembre 2011**.

Les enjeux identifiés en début de procédure ont été confirmés et précisés:

Les signes positifs:

- Un territoire « en ordre de marche » qui organise son fonctionnement autour des intercommunalités
- La structuration de son identité avec le Marketing territorial
- Une mutation économique en cours
- Des infrastructures qui évoluent
- Une agriculture de qualité
- Des signes de reprise démographique

Les challenges

- Marqueurs typiques de la Bourgogne: population âgée, revenus peu élevés en moyenne, parc de logement à améliorer, problématique d'attractivité.

Phase 2



- Projet d'Aménagement et de développement durable-PADD
- Evaluation environnementale

Les enjeux de la Phase 2:

- Formuler les **scénarios de développement** à partir du Diagnostic et des travaux de prospective existants
- Renforcer la **Concertation** par l'information grand public et des séminaires de travail avec les élus et les socioprofessionnels
- Garantir un **pilotage politique** fort